

FRENEY D'OISANS

Compte rendu du conseil municipal en séance du 27 mars 2017 (19h15)

Présents : Christian PICHOU, Robert VEYRAT, JP OUGIER, Laurent DIEUDONNE, Sandrine DUSSERT, Louissette CROUZET, JC HOSTACHE, Isabelle OUGIER, Pascal GARNOT

Absent: Bernard GUITHON.

Présence de Mme Catherine OSTERMANN, Trésorière de Bourg d'Oisans

- Présentation du compte administratif 2016, résumant les dépenses et recettes réalisés en 2016 (Sans la présence du Maire)

Madame la Trésorière présente le compte administratif au Conseil Municipal.

La commune réalise un excédent pour :

- la section d'investissement de 23 430,22€
- la section de fonctionnement de 23 430,13€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de clôture 2015	- 3 037,67 €
Résultat de l'exercice 2016	23 430,13 €
Résultat cumulé au 31/12/2016	20 392,46 €
RAR * 2016 en dépenses	240 312,00€
Cumul global	- 219 919,54 €

- RAR : Restes à Réaliser (dépenses non effectuées en 2016 et reportées en 2017)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de clôture 2015	276 776,31 €
Part affecté à l'investissement 2016 (compte 1068)	256 776,31 €
Net disponible au titre de l'excédent reporté	25 578,69 €
Résultat de l'exercice 2016	226 391,22 €
Cumul global	251 969,91 €

Le compte administratif est approuvé

- Affectation du Résultat

Après la présentation du compte administratif, le Conseil Municipal arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire décide d'affecter le résultat d'exploitation de 251 969,91€ de la façon suivante :

- 219 919,54€ en réserve au compte 1068, section dépense d'investissement
- 32 050,37€ en report à nouveau au compte 002, section recette de fonctionnement

➤ Compte de Gestion 2016 (document tenu par la Trésorerie résumant les dépenses et recettes réalisés)

Après s'être fait présenté le budget primitif 2016 de la commune et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrit de passer dans ses écritures;

Considérant qu'aucune discordance n'apparaît ;

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016;
2. statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le compte de gestion est approuvé

➤ Présentation du budget primitif 2017

Le Maire présente aux élus le budget primitif de la manière suivante :

BALANCE GENERALE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	651 270,00 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	979 881,00 €
TOTAL DES DEPENSES	1 631 151,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	651 270,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	979 881,00 €

TOTAL DES RECETTES	1 631 151,00 €
--------------------	----------------

CREDITS VOTES EN INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>		
16	Remboursement d'emprunts	81 170,00 €
20	Immobilisation incorporelles	55 000,00€
21	Immobilisations corporelles	107 000,00€
23	Immobilisation en cours	408 100,00 €
TOTAL DEPENSES		651 270,00 €

<u>RECETTES</u>		
1068	Excédent de fonct	219 919,54 €
021	Virement de la section de fonct.	102 444,00 €
040	Opérations d'ordre entre section	21 616,00 €
10	Dotation Fonds divers Réserves	6 900,00 €
13	Subvention d'investissement	209 998,00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	70 000,00€
TOTAL RECETTES		651 270,00 €

CREDIT VOTES EN FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>		
011	Charges à caractère général	394 463.00 €
012	Charges de personnel	252 481,00 €
014	Atténuation de produits	109 800,00 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	14 556,00
023	Virement à section d'investissement	102 444,00 €
042	Opération d'ordre entre section	21 616,00 €
65	Autres charges gestion courante	49 521,00 €
66	Charges financières	35 000.00 €
TOTAL DEPENSES		979 881.00 €

<u>RECETTES</u>		
002	Excédent antérieur reporté Fonc.	23 050,37 €
013	Atténuations de charges	31 330,63.€
70	Produits des services	165 600,00 €
73	Impôts et taxes	466 200,00 €
74	Dotations et participations	48 400,00 €
75	Autres produits gestion courante	236 300,00€
TOTAL RECETTES		979 881,00 €

Il fait le point sur les travaux à venir :

- **Ecole** : réalisation d'un escalier de secours demandé par l'inspection académique
Rénovation de la toiture + éventuelle pose de panneaux photovoltaïques dans un souci d'économie d'énergie
Rénovation de façade + Mise en place de double vitrage.

Des subventions seront demandées auprès de la Communauté et le Département

- **Salle du Traversant**. Suite à la réunion de la Commission d'Appel, voici les entreprises retenues :

Lot	Entreprise	Montant HT en €	Montant TTC en €
1 - VRD	SCBO	46 587.69	55 905.23
2 - Démolition	SCBO	5 954.21	7 145.05
3 - Menuiserie Extérieures	Dauphiné Menuiserie	17 768.20	21 321.84
4 - Doublage/Cloisons/ Isolation/Plafonds	Lambda Isolation	7 411.30	8 893.56
5 - Carrelage faïences	SOGRECA	9 083.20	10 899.84
6 - Peinture	SBI	3 583.13	4 299.76
7 - Courants forts/Courants faibles	André Jacob	21 549.75	25 859.70
8 - Plomberie/Sanitaires/ Ventilation	Viard - Gaudin	7 191.30	8 629.56
			-
Total		119 128.78	142 954.54

Budget approuvé

➤ Taux d'imposition 2017

Le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2017.

- Taxe d'habitation	14.87%	=	35 792,00€
- Taxe foncière (bâti)	18,56%	=	120 956,00€
- Taxe Foncière (non bâti)	43,01%	=	1 505,00€
- CFE	32,05%	=	199 639,00€

Délibération approuvée

➤ Admission des non valeurs

Le Maire informe le Conseil Municipal de liste n°1490420215 des non - valeur émise par le Trésor Public.

Des titres de recettes ont été émis à l'encontre d'administrés pour des sommes dues sur le budget de la commune.

Certains titres restent impayés malgré les diverses relances du Trésor Public. Il convient de les admettre. La somme restant dû est de 2 544.79 €.

Délibération approuvée

➤ Convention MJO

- Le Maire expose au Conseil Municipal les difficultés financières de la MJO. Afin que cette structure continue à proposer des activités sportives et

culturelles aux enfants des communes de l'Oisans ; il a été décidé que chaque collectivité verse une subvention au prorata du nombre d'enfant issue de leur commune. Le montant demandé est le suivant :

- ❖ 160€/enfant pour le secteur Enfance, Jeunesse et Culture
- ❖ 150€/enfant pour le secteur Accueil de Loisirs

Délibération approuvée

➤ Subvention aux Associations

- Le Maire énumère les associations sollicitant une subvention auprès de la mairie.

Article	Association	Montant
6574	AAPMA	300,00
6574	CANTORISSIUM	100,00
6574	ESTIVALES DU FRENEY	3 000,00
6574	LA CHORALE DES CIMES	150,00
6574	FNACA	100,00
6574	Le JUDO CLUB DES 2 ALPES	50,00
	TOTAL	3 700,00

Délibération approuvée

Questions diverses :

Une demande a été formulée pour l'installation de jardin partagé, situé derrière les moloks au niveau de la place de ma marquise.

Demande approuvée

➤ **Entretien des chemins par une association des VTT :**

Il propose d'entretenir le chemin du Puy au Gua, ceci peut être bénéfique pour tous mais les avis sont partagés en raison de la vitesse excessive des vététistes.

Fin de la séance à 21 H 15

